

Baugy vous Informe

Numéro 2 Juillet/Aout/Septembre

Le mot du maire

Un petit village comme le notre doté d'un petit budget ne peut évoluer qu'à une seule condition : rassembler tous nos efforts pour avancer dans le même sens.

Cela, j'ai pu le constater lors de ce premier semestre et je tiens à remercier très chaleureusement les villageois qui se sont joints à nous pour effectuer des travaux dans notre commune. Les membres du Conseil et moi-même participons à diverses réunions afin de faire avancer les projets en cours, même si comme chacun le sait, l'administration est une machine très lente, il faut prendre son mal en patience et surtout PERSEVERER.

Je reste à votre écoute et vous souhaite bonne lecture.

Le maire
Jean Claude Darcy.



Au sommaire :

- Recensement 2008
- Les écoles
- Embellissons notre village
- Taxes foncières
- Le dernier conseil en bref
- Création du city parc de Braisnes
- L'écho des commissions
- Encombrants inconvenants
- Inscriptions liste électorale
- A vos Agendas
- Un mot de dame église
- L'OPAH Pays des sources
- L'écho des assos
- Le programme du prochain trimestre
- Carnet rose 2008
- Contacts



Recensement Militaire 2008

Bien que l'obligation de Service National a été suspendue, le recensement est maintenu. C'est une démarche administrative à effectuer obligatoirement par chaque français dès l'âge de 16 ans

Qui est concerné ? Tous les jeunes (Garçons et filles) ayant la nationalité française, nés après le 31 décembre 1982

Comment se faire recenser ? Il suffit de se présenter à la Mairie de son domicile dans le mois qui suit les 16 ans avec les documents suivants :

- carte nationale d'identité
- livret de famille des parents
- certificat de nationalité pour les jeunes nés à l'étranger et les jeunes de parents d'origine étrangère
- justificatif de domicile

Pourquoi ? Pour être convoqué à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) et pour obtenir une première pièce justificative : le certificat de recensement

Un certificat pour quoi faire ? Il est nécessaire pour être autorisé à s'inscrire :

- aux examens et concours
- au collège et au lycée
- à l'examen du permis de conduire, etc...

Précision : Ceux qui n'ont pas satisfait à cette obligation peuvent régulariser jusqu'à l'âge de 25 ans

Les écoles

- Toussaint du 25 Octobre 2008 au 5 Novembre 2008
- Noël du 20 Décembre 2008 au 4 Janvier 2009



A noter :

- Les écoles seront fermées le 10 novembre et la journée sera récupérée le 12 novembre.

Rendez vous le 14 décembre 2008 pour le marché de Noël de nos enfants à la salle des fêtes de Monchy Humières. Vous y découvrirez de nombreuses idées cadeaux pour les fêtes et les sommes seront reversées à l'amicale des parents d'élèves pour organiser des activités ou acheter du matériel pour nos bambins.

14 décembre



Venez nombreux

15 novembre

Embellissons notre village

L'entrée du village, Rue Saint Médard, a fait l'objet l'an passé de transformation importante, dépourvue désormais de tout réseau électrique ou téléphone, il est possible de paysager cette partie du village peu attrayante, il faut le dire.



Au programme donc, **plantation le 15 novembre** d'arbustes à fleurs et de quelques arbres. Du début du transformateur aux plantations actuelles de Mme D'Heygère que nous remercions au passage pour ton son travail.

Notre ambition est de paysager et agréments au maximum le village en respectant les places de parking, avec le minimum d'entretien et d'investissements.

Au fur et à mesure de l'aménagement du village, les bonnes volontés seront les bienvenues pour nettoyer, planter, proposer des plantes à installer dans le village.

Nous vous en reparlerons, mais n'hésitez pas dès maintenant à nous contacter pour une meilleure coordination. (contact : Jérôme Josseaux 03.44.42.30.17)

Et surtout n'hésitez pas à fleurir vos devantures. Notre lieu de vie en sera plus beau et plus agréable.

Taxes foncières 2008

Vous avez **jusqu'au 15 octobre** pour vous acquitter de la taxe foncière et vous avez **5 jours supplémentaires si vous optez pour le paiement en ligne** sur www.impots.gouv.fr

Le budget des communes, intercommunalités, départements et régions, est financé en partie par la taxe foncière sur les propriétés bâties, qui contribue ainsi au développement des équipements collectifs et des services proposés.

Le dernier conseil, 12 septembre 2008

Bilan du 14 juillet

Le maire remercie toutes celles et ceux qui ont œuvré pour que la fête se déroule dans la joie et la bonne humeur. Unanimement appréciée, la soirée a réuni 170 participants.

Extension du local du cantonnier

Les conseillers se mobilisent et ont fixé la date du 25 octobre prochain.



Sauvegarde de notre patrimoine

A la demande de la commission administrative de sécurité, le bureau de contrôle Veritas a procédé à la pose de témoins en plâtre sur certaines fissures ainsi qu'à la vérification de la bonne conformité des nouvelles installations électriques. Il ne reste que l'accord de la préfecture et du maire pour la réouverture de l'église. Les membres du conseil municipal tiennent à remercier l'ensemble des personnes qui œuvrés pour le nettoyage et la réfection de l'église durant ces dernières semaines.

Travaux réalisés ou/et à venir

- Graviage de la rue de Revennes et route de La chelle.
- Fauchage estival
- Barrières de l'école
- Fleurissement de la mairie
- Réhabilitation de l'église pour sa réouverture, électricité, nettoyage des boiseries
- Réfection de la totalité des bancs de la commune en cours
- Démolition de l'abri à côté de l'église.



Inauguration du Cityparc de Braisnes le 20 septembre.

Lors du budget 2005, le Conseil Général de l'Oise a décidé de mettre en place un programme de construction d'une cinquantaine d'équipements sportifs de proximité : CITY PARC. La réalisation de ces équipements a pour objectif de permettre à tous les jeunes, et plus particulièrement à ceux qui vivent en zone rurale, d'avoir accès gratuitement à des équipements de qualité. Ces équipements permettront la pratique de plusieurs sports collectifs comme le football, le handball ou encore le basket-ball. Le City Parc est ouvert à tous les jeunes habitants de Braisnes, Monchy Baugy.



L'écho des commissions en bref

SIVOM : Dernière réunion le 15 septembre

- Un appel à candidature a été lancé pour embaucher en CDD une personne partagée sur le SIVOM et la commune de Monchy Humières en remplacement temporaire.
- Les membres du SIVOM déplorent l'importance des factures impayées depuis 2006. Au total, les impayés et arriérés d'eau sur le SIVOM s'élèvent environ à 8000 €. Les relances sont en cours pour résoudre au mieux certaines situations récurrentes et des réflexions sont étudiées pour trouver une solution aux impayés des locataires.
- Le SIVOM continue sa réflexion sur l'intérêt d'offrir aux usagers le service de mensualisation des factures, les membres réaffirment néanmoins que cela n'est pas une solution pour limiter les impayés.
- Une **visite de la station d'assainissement de Saint Jean aux bois** a été organisée le **23 septembre** pour observer le fonctionnement d'une station d'épuration écologique à base de filtration à sable et purification par roseaux.

Commission Sécurité :

- Le conseil municipal déplorant la vitesse excessive de certains véhicules dans la rue Saint Médard a décidé de créer une commission sécurité réunissant M. Nicolle, M. Denaw, et M. Josseaux. Elle aura pour mission de proposer d'éventuels aménagements dans la rue ou le village pour limiter ces incivilités. Sont à l'étude : de la signalisation, des ralentisseurs, des places de stationnements décalées sur route, sens de circulation...

Commission Plaine de jeux

- Un projet subventionné par la FFF (Fédération Française de Football) est en cours sur l'installation d'un pare ballon coté marais

Encombrants inconvenants

Le prochain passage des encombrants est prévu le 3 décembre

Nous tenons à rappeler que le stockage des encombrants, et ordures ménagères en dehors des jours de passage est interdit. Il ne faut les sortir que la veille au soir.

Question de salubrité et civisme !



Inscription sur les listes électorales

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir voter. Les inscriptions se font en mairie du 1^{er} janvier au 31 décembre de chaque année pour valoir à compter du 1^{er} mars de l'année suivante.

Conditions à remplir pour être inscrit sur la liste électorale de BAUGY :

- être majeur, au plus tard au dernier jour de février de l'année qui suit l'année d'inscription ;
- avoir la nationalité française ;
- jouir de ses droits civiques et politiques.
- justifier :
 - soit de son domicile dans la commune
 - soit de sa résidence dans la commune depuis 6 mois
 - soit de sa qualité de contribuable aux impôts locaux depuis 5 ans

Pièces à fournir :

- un document justificatif de l'identité et de la nationalité
 - carte nationale d'identité en cours de validité (à défaut décret de naturalisation ou certificat de nationalité française
 - pour les européens : justificatif d'identité et de nationalité de l'état de l'Union européenne dont ils sont ressortissants (carte de séjour).
- un justificatif récent et personnel de domicile



**Dernier délai 31 décembre 2008 pour pouvoir voter
aux élections européennes de 2009**

A vos Agendas

- Prochain Conseil Municipal le 31 octobre à 20 heures à la Mairie.
- Agrandissement du local Cantonnier 25 octobre prochains
- Plantation rue Saint Médard 15 novembre

10 Octobre 2008

UN MOT DE DAME EGLISE

Malgré mon âge avancé, 600 ans, et de nombreuses évolutions dans ma construction, je suis à nouveau belle et harmonieuse.



Ils ont commencé par consolider le sommet de mon chœur, le chevet. Bien entendu, il faudra que je subisse une autre opération, mais je suis désormais consolidée. Le Conseil général, les Bâtiments de France (Ministère de la Culture) et bien entendu la municipalité sont présents à mes côtés depuis le début. Une somme d'environ 45 000 € a été affectée à ces travaux.

La remise en place des vitraux, mon revêtement le plus précieux car il est classé à l'inventaire général des monuments et constitue une des richesses artistiques de la France- région Picardie, ne pourra se faire qu'après l'opération. Cette opération se révélant onéreuse, elle se fera par étape.

Dès à présent, je souhaite de tout mon cœur vous accueillir à nouveau et être admirée.

Pour consolider mon chœur, ils ont enlevé mes boiseries qui se sont révélées irréparables. Mais je me trouve très élégante maintenant. Je respire par tous les pores de ma pierre. Et la pierre me va très bien.

A droite de l'autel, sculptées dans la pierre ont été mises à jour une piscine baptismale ainsi qu'une coquille Saint Jacques, confirmant que je suis édifiée sur le chemin de Compostelle, allant de Bruges à l'église Saint Jacques à Compiègne.

Après les gros travaux et pour que je puisse à nouveau accueillir en toute sécurité et paraître sous mes plus beaux atours, ils m'ont choyée et embellie. Par « ils », j'entends ceux qui m'entourent, les habitants de Baugy, la municipalité, l'Association des Loisirs de Baugy, et des amis donateurs.



Ils ont réuni plus de 14 000 € de dons qu'ils ont dépensés pour moi. Ici ou là, le sol a été repris, les murs aussi, les ornements restaurés. Certains habitants, et en nombre, ont passé des après-midi entières à me toiletter.

Au niveau électricité, ils ont fait des merveilles. Je rayonne à l'intérieur si bien que je resplendis à l'extérieur : mes arc-boutants sont enfin révélés dans la nuit par l'éclairage intérieur (qui en plus est très économique).

Saint Médard qui m'a prêté son nom (Eglise Saint Médard de Baugy) m'aurait avoué qu'il nous bénissait tous et toutes.

J'aimerais que vous veniez m'admirer à l'occasion d'une célébration, d'une journée porte-ouverte, avant les grands froids (ils n'ont pas pu mettre le chauffage pour le moment).

En attendant la reprise du chœur, j'ai encore quelques soucis comme la porte du porche qui est à remplacer, la toiture de la chapelle qui est à reprendre.

Et merci encore à tous pour m'avoir permis de vous accueillir à nouveau, belle et harmonieuse.

Le Conseil Général, les Bâtiments de France, la Fondation du Patrimoine et La Sauvegarde de l'Art Français soutiennent ce projet car les seules finances de la commune ne suffisent pas bien entendu.

Soutenons aussi ce projet. Conservons à Baugy sa belle Eglise Saint Médard. Laissons à nos enfants les belles marques du passé.



Lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) et de l'opération façades

Depuis le 1er septembre 2008, et pour 3 ans, le Pays des Sources met en place des actions pour faire bénéficier les propriétaires des aides à la réhabilitation des logements dans le cadre d'une sortie d'insalubrité, remise aux normes, accession au logement social, maintien des personnes âgées ou handicapées au domicile, rénovation des façades.

Ces actions ont pour but de préserver l'aspect traditionnel des constructions du territoire, d'adapter les logements pour les personnes âgées et à mobilité réduite, de rénover des logements insalubres pour location.

Qu'est-ce-qu'une OPAH ?

Grâce à cette opération, une aide financière peut être accordée, sous forme de subvention et/ou de prêt, aux particuliers souhaitant réaliser des travaux de réhabilitation dans leur(s) logement(s).

Qui peut bénéficier de l'O.P.A.H.?

Elle s'adresse aussi bien aux propriétaires occupants de leur logement qu'à ceux qui les louent.

Pour quel type de travaux?

Les travaux pouvant être pris en compte pour l'octroi d'une aide financière sont les suivants : isolation, couverture, menuiseries, chauffage, électricité, sanitaires, assainissement...

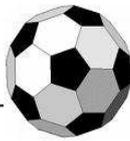
Comment bénéficier de l'O.P.A.H.?

Une équipe de conseil, d'assistance technique et administrative : le CAL PACT est à votre service, elle réalise le montage de votre dossier de demande de subvention qui sera examinée par une commission composée d'élus et de partenaires institutionnels. Après accord et réalisation des travaux et contrôle de conformité, la subvention sera versée au bénéficiaire.

Des permanences seront assurées :

- les 1er et 3ème mercredis de chaque mois de 10 h à 12 h au Siège du Pays des Sources
12, place Saint Crépin 60310 LASSIGNY Tél: 03 44 43 09 57
- Les 2ème et 4ème mercredis de chaque mois de 10 heures à 12 heures à : la **Mairie de Ressons sur Matz 1, place de Verdun Tél: 03 44 42 51 18**

Plus d'infos sur en mairie ou sur <http://www.cc-pays-sources.org>



L'écho des assos

• USBM Plaine de jeux

La 32^{ème} saison a commencé, il y a un peu plus d'un mois. Trois nouveaux entraîneurs et dirigeants encadrent une quarantaine de joueurs répartis dans 2 équipes : la A, bien classée pour le moment et la B à un niveau un peu inférieur. Quant aux jeunes, leur effectif est en progression : 3 équipes débutants (6-7ans) poussins (8-9 ans) et benjamins (10-11ans). Bienvenue à Monsieur Michel Louison qui entraîne et dirige cette dernière équipe.

JP LEROUX

- **Société de chasse** : Ouverture de la chasse le 28 septembre



- **L'ALB** propose à tous les habitants des places à tarifs préférentiels pour plusieurs spectacles de la programmation 2008 – 2009 de l'Espace Jean Legendre. N'hésitez pas à contacter Mme Josseaux au 03.44.42.30.17. Spectacles adultes et enfants.



Le programme du prochain trimestre...

- Aménagement paysager de l'entrée du village rue St Médard
- Agrandissement du local du cantonnier
- Passage de la commission de sécurité préfectorale dans l'église Saint Médard
- Approfondissement du dossier Assainissement
- Négociations avec l'ARC sur le prélèvement d'eau potable.

Carnet rose 2008

Bienvenue à :

- 04/01/08 CLINCKEMAILLIE Luka
- 30/01/08 MEZZAROBBA Giulio
- 1/03/08 MARCHAND Candice
- 7/04/08 SAVATIER Léa
- 09/07/08 PAULLIER Orlane
- 18/08/08 ALMEIDA GOMES Diego
- 29/08/08 BADOUAL Maël

Contacts

Mairie de Baugy

40 rue Saint Médard

60113 BAUGY

Téléphone / Fax: 03.44.42.47.32

Adresse Mail : mairie.baugy.oise@wanadoo.fr

Horaires des permanences du secrétariat

MARDI 18H30 – 20 H00

VENDREDI 17H30 -19H00

Attention modifications

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, demandes, articles, événements, ce bulletin est le vôtre. Tous les trimestres, retrouvez le dans votre boîte aux lettres. Merci de votre confiance

L'équipe de rédaction: Véronique Gambé / Jérôme Josseaux